

BUC INFO

N°30

OCTOBRE
NOVEMBRE 2026

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DOSSIER :
CONSTRUIRE, PROTÉGER,
TRANSMETTRE : LE PLU EXPLIQUÉ

Ville de
BUC

SOMMAIRE

4-9

DOSSIER

CONSTRUIRE, PROTÉGER, TRANSMETTRE : **LE PLU EXPLIQUÉ**

10-11

PETITE ENFANCE

12-13

RESTAURATION

14-15

ÉVÈNEMENT

16-17

RETOUR EN IMAGES

18

TOUJOURS PLUS DE SERVICES

19

LE MOTS DES BUCOIS

20-21

SENIORS

22-23

ASSOCIATIONS

24-25

LOISIRS

26

VERSAILLES GRAND PARC

27

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Chères Bucoises, chers Bucois,

L'été que nous venons de vivre nous a rappelé, parfois brutalement, que le changement climatique est désormais une réalité concrète. Canicule, sécheresse, incendies : ces épisodes font partie de notre quotidien. Ils nous obligent à agir et à réfléchir à la ville que nous voulons construire demain.

Adapter nos bâtiments, protéger les plus fragiles, préserver notre environnement, repenser nos déplacements, végétaliser nos espaces publics : tout cela participe d'un même objectif, bâtir une ville plus résiliente, plus agréable à vivre et plus attentive aux besoins de chacune et chacun. **Une ville n'est pas seulement un ensemble de rues ou d'équipements, c'est d'abord un lieu de vie partagé.**

Dans notre commune, cette réalité a un visage très concret. Il y a les enfants, les jeunes, les familles, les aînés, les habitants installés depuis longtemps comme celles et ceux qui nous ont rejoints plus récemment. Il y a aussi les agents municipaux, les enseignants, les bénévoles, les associations, les commerçants, les entreprises. Chacun, à sa manière, participe à ce que nous construisons ensemble.



“NOUS DEVONS NOUS INTERROGER SUR NOTRE MANIÈRE D'HABITER LA VILLE, DE NOUS DÉPLACER, DE PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES ET DE TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES UN ENVIRONNEMENT VIVABLE. C'EST AINSI QUE JE CONÇOIS L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT.

C'est dans cet esprit que nous poursuivons les investissements consacrés à l'adaptation de nos écoles, de nos crèches et de nos bâtiments publics. Les travaux engagés devront continuer et s'accélérer dans les deux prochaines années. Nous avançons aussi sur les mobilités douces et les transports collectifs, avec l'expérimentation menée autour de la navette autonome.

Dans ce numéro, le « mot des Bucois » revient précisément sur les épisodes de canicule dans nos écoles et nos crèches, sur ce qui a été réalisé et sur ce qu'il nous reste encore à faire. Je souhaite que cet espace soit un vrai lieu de dialogue avec vous. **Une municipalité doit pouvoir expliquer ses choix, entendre les questions et reconnaître aussi ce qui doit encore être amélioré.**

C'est dans ce même esprit que je reviens sur l'évolution de la taxe foncière décidée lors du vote du budget. Cette décision n'est jamais anodine, mais elle a été prise pour permettre de continuer à investir et à maintenir un service public de qualité.

Préparer l'avenir, c'est aussi penser Buc pour les prochaines décennies. La modification simplifiée du PLU, liée principalement au projet du fort de Buc, en est une illustration. Les études environnementales nécessaires prennent du temps, mais cette exigence est indispensable dès lors qu'il s'agit d'aménager notre territoire sans le dénaturer. Le projet avance, et nous continuerons à vous en rendre compte régulièrement.

Au fond, tous ces sujets parlent de la même chose : **la ville que nous voulons construire ensemble.**

Une ville qui prépare l'avenir sans oublier personne, qui protège son environnement et qui donne toute leur place aux habitants.

“C'EST CETTE IDÉE SIMPLE QUI DOIT CONTINUER À NOUS GUIDER : NOUS AVONS BESOIN DE CHACUN POUR CONSTRUIRE NOTRE AVENIR COMMUN.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro de Buc Info.

Bien Sincèrement,
Stéphane Grasset

STÉPHANE GRASSET
MAIRE DE BUC
VICE-PRÉSIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC

CONSTRUIRE, PROTÉGER, TRANSMETTRE : LE PLU EXPLIQUÉ

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : UN OUTIL ESSENTIEL POUR FAÇONNER L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

Comment une commune peut-elle concilier croissance démographique, préservation de son cadre de vie et adaptation aux besoins changeants de ses habitants ? La réponse réside en grande partie dans le **plan local d'urbanisme (PLU)**, un document stratégique qui définit les règles d'aménagement et d'utilisation des sols sur notre territoire. Alors que notre commune a engagé une modification simplifiée du PLU, il est essentiel de comprendre son rôle, ses enjeux et la manière dont chacun d'entre nous peut contribuer à son élaboration.

QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le PLU est un document d'urbanisme opposable, élaboré par la commune, qui fixe **les règles d'aménagement et d'utilisation des sols** sur son territoire. Il remplace depuis 2000 les anciens **plans d'occupation des sols (POS)** et a pour objectif :

- **d'organiser le développement urbain** en définissant les zones constructibles, agricoles, naturelles ou industrielles ;
- **de préserver les espaces naturels et agricoles** tout en permettant une urbanisation maîtrisée ;
- **de répondre aux besoins des habitants** en matière de logement, de déplacements, d'équipements publics et de services ;
- **d'intégrer les enjeux environnementaux et climatiques**, comme la lutte contre l'étalement urbain ou la promotion des énergies renouvelables.

UN LEVIER POUR LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Le PLU est aussi un outil au service des **grands enjeux de notre époque** :

- **Lutter contre le changement climatique** : en limitant l'imperméabilisation des sols, en favorisant les écoquartiers ou en intégrant des critères de performance énergétique pour les nouvelles constructions.
- **Préserver la biodiversité** : en identifiant et protégeant les espaces naturels sensibles (zones humides, haies bocagères, etc.).
- **Améliorer la qualité de vie** : en planifiant des espaces publics, des pistes cyclables ou des zones piétonnes pour réduire la place de la voiture.

POURQUOI LE PLU EST-IL CRUCIAL POUR NOTRE COMMUNE ?

Un cadre pour répondre aux parcours résidentiels variés des habitants.

Notre commune est un territoire vivant, où les besoins en logements évoluent : familles en quête d'un premier logement, retraités souhaitant rester proches des services, jeunes actifs recherchant des solutions abordables... Le PLU doit **anticiper ces parcours résidentiels** en :

- **diversifiant l'offre de logements** (accession à la propriété, BRS, logements sociaux, résidences seniors, etc.) ;
- **favorisant la mixité générationnelle et sociale** pour éviter les déséquilibres ;
- **préservant des espaces de vie de qualité**, avec des équipements publics (écoles, crèches, commerces) accessibles à tous.

Le PLU ne s'élabore pas en vase clos : il s'inscrit dans un **cadre hiérarchique plus large**, imposé par des documents supérieurs tel que **le schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF)** et notamment sa dernière version, **le SDRIF-E (environnemental)** et **le programme local de l'habitat (PLH)**.

En respectant ces contraintes, notre commune contribue à une **cohérence territoriale**, tout en adaptant les règles à ses spécificités locales.

ET EN
QUELQUES
DATES ?

28 OCTOBRE 2015
LANCEMENT DE LA
RÉVISION DU PLU

FÉVRIER 2026
JANVIER 2017
CONCERTATION PUBLIQUE

**OCTOBRE À
NOVEMBRE 2017**
ENQUÊTE PUBLIQUE

L'urbanisme dessine l'avenir de notre ville, tout en veillant à préserver ce qui en fait l'identité.

LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU EN COURS À BUC

Notre commune engage actuellement une **modification simplifiée du PLU**, procédure qui permet d'ajuster certaines règles sans refonte complète du document.

Cette modification simplifiée n°2 concerne deux sujets :

- La mise en compatibilité du PLU avec la trajectoire de sobriété foncière du schéma directeur de la Région Île-de-France environnemental (SDRIF-E).
- L'évolution du projet d'aménagement du secteur du fort de Buc.

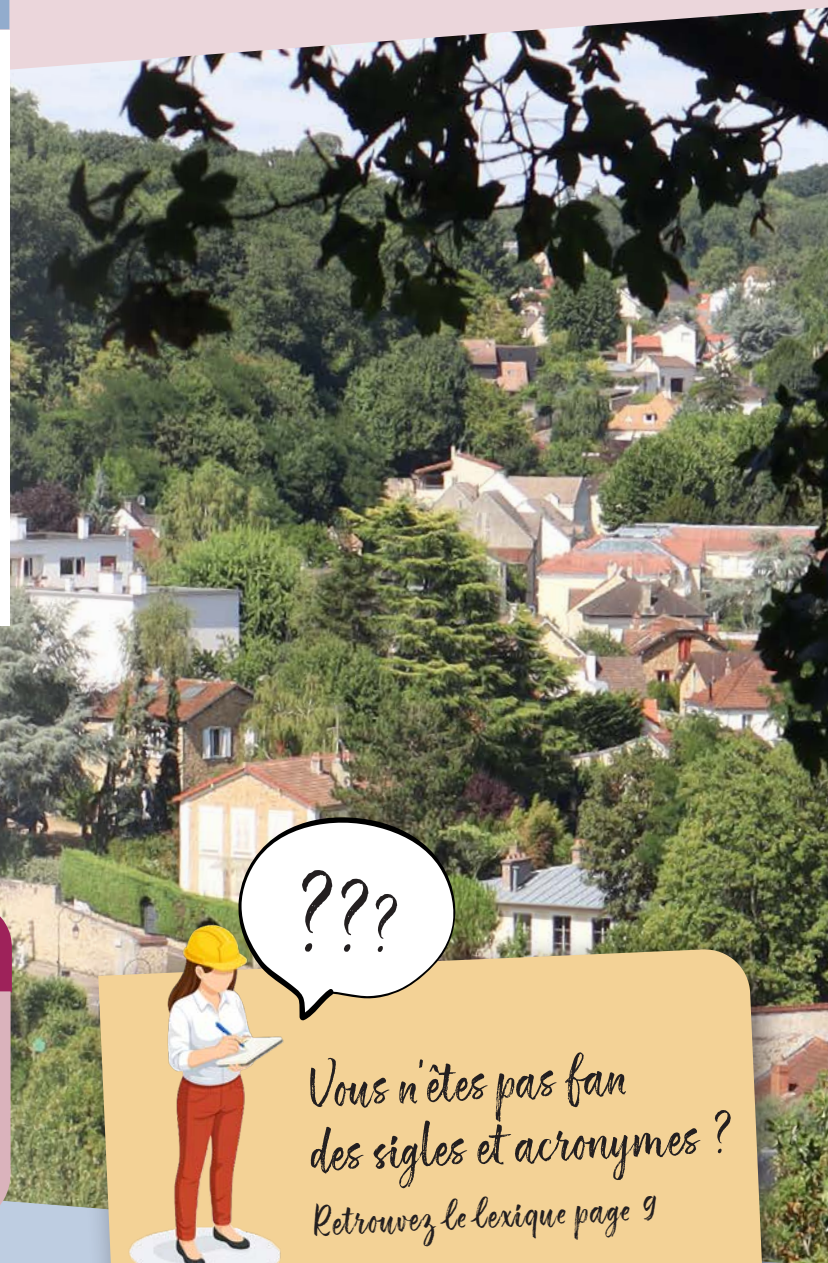
La modification du PLU est une **démarche collaborative** : les habitants, associations et acteurs locaux sont invités à **donner leur avis** lors de la **consultation publique**. Votre participation est précieuse pour :

- **exprimer vos besoins** (ex : manque de logements abordables, préservation d'un espace vert) ;
- **proposer des idées** pour améliorer le cadre de vie ;
- **comprendre les choix d'aménagement** et leurs impacts sur votre quotidien.

CONCLUSION : LE PLU, UN PROJET COLLECTIF POUR UNE COMMUNE DURABLE

Le **plan local d'urbanisme** n'est pas un simple document technique : **c'est la feuille de route de notre commune pour les années à venir**. Il influence directement notre cadre de vie, notre accès au logement, la préservation de notre environnement et la qualité des services publics.

Ensemble, construisons l'avenir de Buc !



*Vous n'êtes pas fan
des sigles et acronymes ?
Retrouvez le lexique page 9*

12 FÉVRIER 2018
APPROBATION
DU PLU RÉVISÉ

31 MAI 2021
MODIFICATION
SIMPLIFIÉE N°1

15 DÉCEMBRE 2025
MODIFICATION
DE DROIT COMMUN N°1

2025-2026
NOUVELLES PROCÉDURES
D'ÉVOLUTION DU PLU

FORT DE BUC : CE QUI SE JOUE AVEC LA MODIFICATION N°2

Le fort de Buc n'est pas un terrain comme les autres. Il raconte une histoire, porte des traces d'activités passées, accueille des espaces boisés, et se situe à un endroit stratégique du plateau. C'est pourquoi son évolution doit être comprise, expliquée et discutée.



UN SITE DÉJÀ MARQUÉ PAR L'HISTOIRE

Le secteur du fort représente près de 14 hectares. Il se trouve en continuité de quartiers déjà urbanisés, à proximité d'équipements sportifs et scolaires, de commerces et de pôles d'emploi comme Saint-Quentin-en-Yvelines et Saclay.

Mais il ne s'agit pas d'un terrain vide. On y trouve les anciennes casernes du fort militaire, des bâtiments désaffectés, des traces d'activités passées et une présence boisée forte.

Tout l'enjeu est là : permettre une évolution encadrée du site, tout en préservant une part importante d'espaces arborés et en tenant compte des enjeux environnementaux.

CE QUI NE CHANGE PAS

Le nombre de logements prévu reste inchangé :



Le principe d'un programme à dominante résidentielle est maintenu, avec différentes formes possibles : habitat individuel, intermédiaire, collectif ou individuel groupé.

Le projet conserve aussi la possibilité d'accueillir des commerces et des équipements publics.

Autre repère important : les constructions resteraient concentrées sur une partie limitée du secteur, tandis que les deux tiers du site auraient vocation à conserver ou accueillir de vastes espaces arborés.

CE QUE LA MODIFICATION AJUSTE

La modification simplifiée n°2 vise à adapter l'OAP n°5, et le règlement associé, aux nouvelles orientations retenues par la commune, à la suite de la désignation du lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par les services de l'État en 2022.

Parmi les évolutions envisagées :

- **Intégrer** une offre d'hébergement de type résidence, par exemple pour des jeunes actifs, des seniors ou des étudiants.
- **Clarifier** les accès au site, avec un accès principal au sud-est et un accès secondaire au nord-est.
- **Permettre** la réhabilitation de certaines constructions historiques du fort.
- **Aménager** un cimetière naturel.
- **Sécuriser** des cheminements doux dans l'espace boisé.
- **Déplacer** la zone constructible initialement située au nord-ouest vers le sud-ouest.

Enfin, pour réduire les espaces imperméabilisés, l'OAP autoriserait un niveau de hauteur supplémentaire tout en limitant l'emprise au sol des constructions sur la partie constructible. Dit simplement : construire un peu plus haut peut aussi permettre d'occuper moins de sol.

POURQUOI UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ?

Le projet a été transmis à la mission régionale d'autorité environnementale, la MRAe. Dans son avis du 17 décembre 2025, celle-ci a conclu à la nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

Cette évaluation doit analyser les effets possibles du projet sur les sols, les milieux naturels, la biodiversité, la pollution des sols, ainsi que l'exposition aux nuisances et pollutions liées au trafic routier en cas de réalisation du barreau RD91/RD938.

Par délibération du 8 juin 2026, le conseil municipal a décidé de soumettre la procédure à évaluation environnementale. Cette étape entraîne l'organisation d'une concertation.

À VOUS DE PARTICIPER

La concertation est ouverte depuis le 6 juillet 2026 à 8h30 jusqu'au 15 octobre 2026 à 20h. Le dossier est consultable en mairie et sur le site internet de la Ville. Chacun peut déposer une observation sur le registre papier ouvert à l'accueil de la mairie, utiliser le formulaire en ligne ou écrire par courrier à la mairie.

Vous voulez déposer une observation en ligne via le formulaire :

<https://www.villedebuc.fr/816/a-votre-service/urbanisme/concertation-du-public-modification-simplifiee-n2-du-plu.htm#c2102>



LE SAVIEZ-VOUS ?



Une étude faune et flore réalisée sur le site du fort de Buc, durant une année, a mis en évidence la présence de 17 espèces de chiroptères (famille des chauves-souris).

Plan de masse du projet d'aménagement du fort de Buc réalisé par le groupe GGL, et par le cabinet d'architecte Valode & Pistre



FAIRE DES TRAVAUX À BUC : POURQUOI IL FAUT ANTICIPER

À Buc, une demande de travaux ne se résume pas toujours à cocher une case. Patrimoine, paysages, risque inondation, pleine terre, eaux pluviales : plusieurs règles peuvent se superposer. Ce n'est pas fait pour décourager les projets, mais pour les inscrire dans un cadre commun.

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF) : DE QUOI PARLE-T-ON ?

À Buc, le patrimoine fait pleinement partie du paysage... et des projets.

Une grande partie du territoire communal est concernée par des protections liées notamment à l'ancien aqueduc ainsi qu'au domaine de Versailles et de Trianon. Dans ces secteurs, certains projets de construction, d'extension ou de rénovation sont examinés par l'architecte des bâtiments de France, l'ABF.

Son rôle n'est pas de figer la ville. Il est de veiller à ce que son évolution reste compatible avec la qualité architecturale et paysagère qui fait l'identité de Buc.

Volumes, matériaux, couleurs, implantation... chaque projet est étudié dans son environnement. L'ABF peut donner son accord, proposer des adaptations ou, dans certaines situations, s'opposer au projet lorsque les enjeux patrimoniaux le nécessitent.

Être situé dans un secteur protégé ne signifie donc pas que tout projet est impossible. Cela implique simplement de réfléchir à son intégration avec une attention particulière.

À Buc, l'enjeu est bien celui-là : permettre à la ville et à ses habitations d'évoluer, tout en préservant un cadre patrimonial exceptionnel.

PLEINE TERRE, EAU DE PLUIE : UN RUISSELLEMENT À MAÎTRISER

Lorsque l'on envisage des travaux, l'attention se porte naturellement sur le bâtiment lui-même : hauteur, façade, toiture. Le plan local d'urbanisme (PLU), toutefois, encadre également l'espace qui l'entoure. Deux notions structurelles méritent à cet égard une attention particulière.

Le coefficient d'emprise au sol correspond à l'empreinte au sol de la construction, appréhendée dans sa projection verticale. Le taux de pleine terre désigne, quant à lui, la part de la parcelle qui doit demeurer en sol naturel, non bâtie et non imperméabilisée. La préservation de ces espaces remplit plusieurs fonctions essentielles : elle favorise l'infiltration des eaux pluviales, accueille la végétation, atténue les températures estivales et préserve la biodiversité.

Par ailleurs, depuis la mise en compatibilité du PLU avec le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Bièvre, la gestion des eaux pluviales est régie par le principe de « zéro rejet » vers le réseau public. Cette approche vise à gérer l'eau au plus près de son point de chute, dans la mesure où la nature du terrain le permet.

Plusieurs dispositifs permettent de répondre à cette exigence : noues, jardins de pluie, tranchées d'infiltration, revêtements perméables, toitures végétalisées ou encore cuves de récupération. Le choix de la solution la plus appropriée dépend intrinsèquement des caractéristiques du terrain.

LA VALLÉE DE LA BIÈVRE ET LE RISQUE INONDATION

Buc s'inscrit également dans un environnement naturel particulièrement protégé.

La commune est concernée par le site classé et le site inscrit de la vallée de la Bièvre. Dans ces secteurs, certains travaux susceptibles de modifier l'état ou l'aspect du paysage peuvent être soumis à une autorisation particulière de l'État.

Autre élément à prendre en compte : le risque inondation. Le plan de prévention du risque inondation de la vallée de la Bièvre et du ru de Vauhallaan, approuvé par arrêté interpréfectoral du 10 mars 2020, est annexé au PLU.

Selon la localisation du terrain et le niveau de risque identifié, certaines constructions ou certains aménagements peuvent être interdits, autorisés sous condition ou soumis à des prescriptions particulières.

L'objectif est double : permettre l'évolution du territoire tout en protégeant les personnes et les biens, et éviter qu'un projet ne vienne aggraver le risque d'inondation pour les secteurs voisins.

MON PROJET EN 5 QUESTIONS

1 OU SE SITUE MON TERRAIN ?

Mon projet est peut être concerné par des règles spécifiques comme le plan local d'urbanisme, le périmètre des architectes des Bâtiments de France, certains risques particuliers : inondation, zone naturelle protégée...



2 QU'EST-CE QUE JE VEUX FAIRE ?

- Construction
- Extension
- Clôture
- Ravalement de façade
- Panneaux solaires
- Démolition...



3 QUELLE AUTORISATION DEMANDER ?

- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir



4 MON DOSSIER EST-IL COMPRÉHENSIBLE ?

Le service instructeur doit pouvoir répondre vite à trois questions : où, combien, à quoi cela ressemble ?



5 COMMENT JE DÉPOSE MON DOSSIER ?



En mairie

à l'accueil de la mairie
ou auprès du service urbanisme
sur rendez-vous



Par courrier



En ligne

Le bon réflexe

Avant de dessiner trop vite son projet, mieux vaut vérifier les règles applicables à son terrain. Hauteur, implantation, matériaux, couleurs, pleine terre : le PLU peut jouer sur beaucoup de détails très concrets. Contacter le service urbanisme en amont permet souvent d'éviter un dossier incomplet, un délai qui repart de zéro ou un projet à reprendre.

Car un dossier d'urbanisme, ce n'est pas seulement une formalité. C'est une façon de rendre un projet lisible, pour la Ville, pour les services de l'État, pour les voisins, et pour le cadre de vie commun.

Formulaire de contact du service Urbanisme :

villedebuc.fr/132/contact/contact-service-urbanisme.htm



LES PIÈCES QUI AIDENT À COMPRENDRE

Selon le projet, un dossier peut comprendre un plan de situation, un plan de masse, un plan en coupe, une notice descriptive, des plans de façades et de toitures, un document d'insertion et des photographies de l'environnement proche et lointain.

Toutes ces pièces ne sont pas toujours nécessaires. Mais elles ont un rôle commun : **montrer clairement où se situe le projet, quelles sont ses dimensions, et comment il s'intègre dans son environnement.**

ABF - Architecte des bâtiments de France

Il donne un avis sur certains projets situés dans des espaces protégés, notamment autour des monuments historiques.

Déclaration préalable

Une autorisation d'urbanisme pour des travaux de moindre importance : clôture, façade, petite extension, abri de jardin, panneaux solaires, etc.

Emprise au sol

L'empreinte d'une construction vue du ciel. Elle permet de mesurer la place occupée par les bâtiments sur une parcelle.

OAP - Orientation d'aménagement et de programmation

Elle donne un cadre plus précis pour un secteur appelé à évoluer, comme le fort de Buc.

PADD - Projet d'aménagement et de développement durables

C'est le cap politique du PLU : les grandes orientations pour l'avenir de la commune.

Pleine terre

La partie du terrain qui reste en sol naturel, non bâtie et non imperméabilisée. Elle aide l'eau à s'infiltrer et laisse de la place à la végétation.

PLU - Plan local d'urbanisme

C'est le document qui fixe les règles d'utilisation des sols sur la commune.

PLH - Programme local de l'habitat

Élaboré à l'échelle intercommunale, il définit les besoins en logements (quantitatifs et qualitatifs) pour les 10 à 15 prochaines années. Le PLU doit respecter ces objectifs pour garantir une offre de logements adaptée.

SDRIF - Schéma directeur de la Région Île-de-France

Fixe les grandes orientations en matière d'aménagement, de transports et d'environnement pour l'ensemble de la région. Notre PLU doit être compatible avec ses objectifs, notamment en matière de densité urbaine et de lutte contre l'étalement.

PETITE ENFANCE

CRÈCHES : BIEN ACCUEILLIR, DÈS LES PREMIERS PAS

À Buc, l'accueil du jeune enfant repose sur un réseau très concret : une crèche municipale, trois crèches en délégation de service public, un Relais petite enfance et des assistantes maternelles. Derrière ces mots un peu techniques, il y a surtout des familles à accompagner, des places à organiser et des professionnels mobilisés au quotidien.

À BUC, 4 CRÈCHES ET 167 BERCEAUX

La commune compte **une crèche municipale**, Les Hironnelles, et **trois crèches en DSP** (délégation de service public) : Les Alouettes, Le Petit Prince et Le Cerf-Volant.

Ensemble, ces structures représentent **167 BERCEAUX**, dont **135 places municipales ou réservées par la Ville**.

La crèche municipale Les Hironnelles compte 51 berceaux réservés mairie, avec une ouverture de 8 h à 18 h 30.

TROIS CRÈCHES EN DSP

Les trois autres crèches sont gérées dans le cadre d'une délégation de service public au groupe Les Petits Chaperons Rouges. Cela concerne :

- **Le Cerf-Volant** : 42 berceaux, dont 35 places réservées mairie, ouverture 8 h-19 h ;
- **Le Petit Prince** : 39 berceaux, dont 30 places réservées mairie, ouverture 7 h 30-18 h 30 ;
- **Les Alouettes** : 35 berceaux, dont 19 places réservées mairie, ouverture 8 h-19 h.

Ces horaires ne sont pas un détail. Dans le bilan de la Convention territoriale globale, **l'adaptation des horaires aux besoins des familles** est identifiée comme une action phare qui a été mise en place à la rentrée 2025-2026.

UNE DSP, LA VILLE TOUJOURS IMPLIQUÉE

Dans une délégation de service public, la gestion quotidienne est confiée à un partenaire. À Buc, le contrat de DSP a été signé le 1^{er} août 2025 pour cinq ans avec le groupe Les Petits Chaperons Rouges.

La Ville garde un rôle de pilotage : elle réserve des places pour les familles bucoises, suit le fonctionnement du service, participe aux commissions d'attribution et fixe un cadre avec le gestionnaire.

DES ÉQUIPES AU CŒUR DE L'ACCUEIL

La qualité d'accueil passe d'abord par les professionnelles et professionnels qui accompagnent les enfants au quotidien.

Aux Hironnelles comme dans les crèches en DSP, ce sont ces équipes qui font vivre les journées : l'arrivée du matin, les jeux, les repas, la sieste, les petits chagrins, les découvertes et les retrouvailles du soir.



UN GUICHET POUR NE PAS RESTER SEUL AVEC SES QUESTIONS

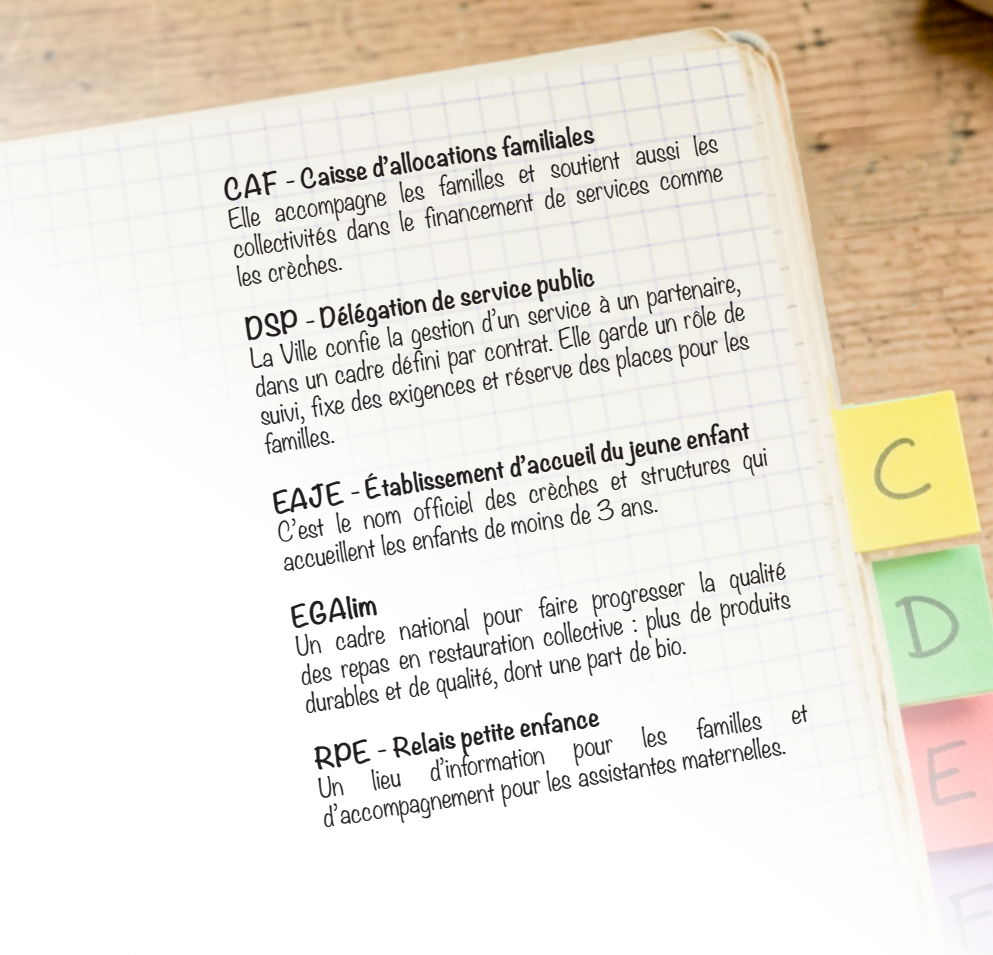
Chaque famille en recherche d'un mode d'accueil peut être reçue en rendez-vous individuel. Ce guichet permet de présenter les solutions existantes : crèche municipale, places réservées en DSP, accueil individuel, assistantes maternelles.

Le rendez-vous sert aussi à remplir le dossier de pré-inscription et à orienter les familles vers les bons relais : PMI, ludothèque, bibliothèques, associations ou dispositifs de soutien à la parentalité.

LE RPE, CÔTÉ ACCUEIL INDIVIDUEL

Le Relais petite enfance Ludo'Minots accompagne les familles qui souhaitent recourir à une assistante maternelle ou à une auxiliaire parentale. Il informe aussi les professionnelles, propose des temps d'échange et contribue à la qualité de l'accueil individuel.

À Buc, **3 assistantes maternelles agréées** exercent sur la commune, pour une capacité théorique de **12 enfants**.



CRÈCHES : LE REPAS AUSSI FAIT GRANDIR

À table, un tout-petit ne fait pas que manger. Il découvre une texture, une couleur, une odeur, un mot, parfois une grimace, souvent une petite victoire. Le repas est un temps de soin, d'éveil et d'apprentissage.

UN REPAS, CE N'EST PAS UNIQUEMENT UNE PAUSE

Dans les crèches, le repas est un vrai temps de la journée. Il répond aux besoins des jeunes enfants, respecte leur âge et accompagne progressivement la découverte des goûts.

APPRENDRE À GOÛTER

Une texture nouvelle, une couleur inconnue, une cuillère tenue tout seul, une grimace qui devient parfois un sourire : à cet âge, manger, c'est aussi apprendre.

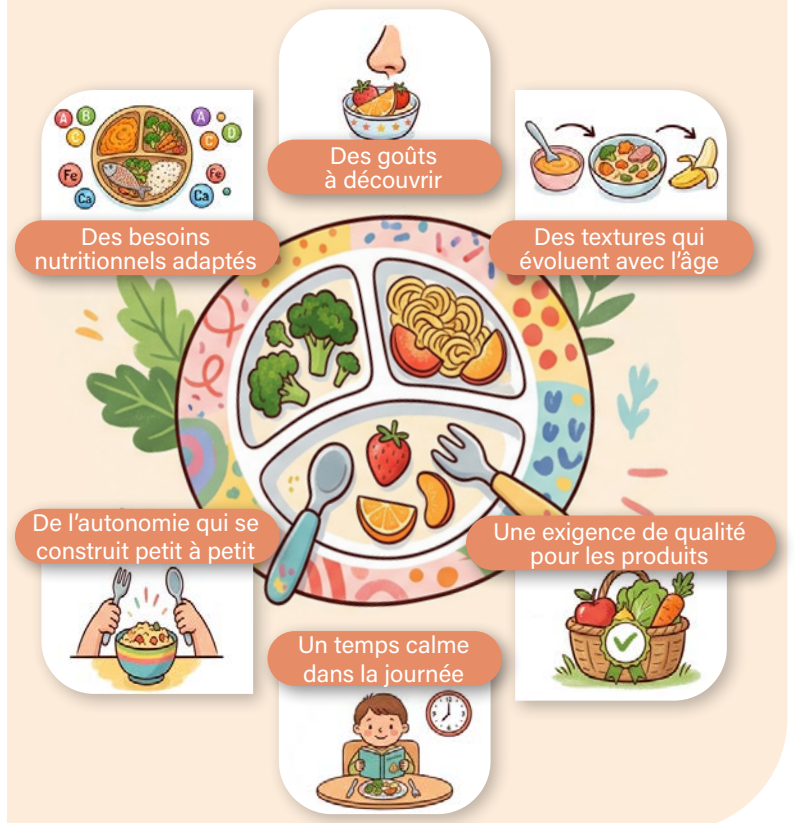
Les équipes accompagnent sans brusquer, encouragent sans forcer, respectent les appétits et aident les enfants à gagner peu à peu en autonomie.

L'AMBITION DE BUC

La loi **EGAlim** fixe un socle national pour la restauration collective. À Buc, la Ville souhaite aller plus loin : l'objectif travaillé pour les crèches est de se situer **au-dessus des obligations EGAlim**, avec une **ambition annoncée à +20 %**.

Dit simplement : ne pas seulement respecter le minimum, mais **placer la qualité de l'alimentation au cœur du service rendu aux enfants**.

DANS L'ASSIETTE D'UN TOUT-PETIT, IL Y A...



RESTAURATION



ENQUÊTE AUTOUR D'UNE ASSIETTE

On connaît tous « la cantine », et on a tous une idée, un souvenir bien précis de ce temps qui a rythmé notre scolarité. A Buc, le repas du midi ne se résume pas à une assiette posée sur un plateau, dans une salle bruyante et à des menus aléatoires, c'est un travail quotidien mené par des professionnels.

Organisée autour des besoins de l'enfant, toute une équipe de spécialistes de l'équilibre alimentaire s'affairent chaque jour pour le plus grand plaisir des petits estomacs !

UN MENU, ÇA SE CONSTRUIT

Bien avant d'arriver dans l'assiette des enfants, chaque repas fait l'objet d'un véritable travail de préparation. Alexandra, diététicienne chez Sogeres, élabore les menus en lien avec les exigences nutritionnelles, l'âge des enfants, la saisonnalité des produits et la diversité alimentaire.

Mais à Buc, l'équilibre nutritionnel ne suffit pas. Un repas réussi doit aussi être apprécié, éveiller la curiosité et accompagner progressivement les enfants vers de nouvelles saveurs. Alternier les plats familiers et les découvertes, varier les textures, apprendre à goûter sans contraindre et comprendre ce que l'on mange font pleinement partie de notre démarche.

La loi EGalim constitue naturellement le socle de notre action, avec des objectifs précis en matière de produits biologiques, durables et de qualité. Pour la Ville, respecter la réglementation est un minimum, pas un aboutissement. Notre volonté est d'aller plus loin chaque fois que cela est possible, en travaillant sur la qualité des produits, leur origine, la saisonnalité, la composition des menus et la réduction du gaspillage.

CUISINÉ À BUC

Chaque matin, les repas sont préparés dans la cuisine située place de la République. Laurent, cuisinier et agent municipal, y travaille aux côtés des équipes de Sogeres. Les plats sont ensuite acheminés en liaison chaude vers les différents sites de restauration périscolaire, pour être servis le jour même.

Cette présence municipale au cœur de la production est essentielle. Elle permet à la Ville de rester directement impliquée dans le fonctionnement quotidien du service, au plus près des équipes, des repas préparés et des attentes des familles.

UNE EXIGENCE PARTAGÉE

La qualité de la restauration municipale repose sur une véritable **co-construction entre la Ville et son prestataire**. La Ville définit ses exigences, suit leur mise en œuvre et échange régulièrement avec Sogeres pour identifier les améliorations nécessaires. Le dialogue, le contrôle, les retours du terrain et la capacité à corriger rapidement ce qui doit l'être sont au cœur de cette relation.

Notre objectif n'est donc pas simplement de servir un déjeuner. Le temps du repas est aussi un temps éducatif. Il participe à l'apprentissage du goût, à la découverte des aliments, à la compréhension d'une alimentation équilibrée et au plaisir de partager un repas.

Parce que l'alimentation touche directement à la santé, au bien-être et à l'éducation des enfants, la Ville entend maintenir un haut niveau d'exigence. La qualité dans l'assiette, l'éducation au goût et le bien-manger font partie intégrante de notre engagement envers les enfants.

LE MIDI : UNE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Le temps du midi est pleinement intégré au parcours éducatif de l'enfant. Encadrés par des animateurs et des ATSEM expérimentés, attentifs et engagés, **les enfants bénéficient d'un accompagnement adapté à leur âge et à leurs besoins**.

Pour les plus petits, il s'agit d'aider, de rassurer et de favoriser progressivement les premiers gestes d'autonomie.

Pour les plus grands, l'enjeu est d'apprendre à faire seul, à choisir, à respecter les autres et à vivre pleinement ce temps collectif.

Les équipes veillent aussi au rythme de chacun, à la qualité des relations et au climat du repas. Leur connaissance des enfants, leur disponibilité et leur passion du métier donnent à ce temps toute sa dimension éducative. **La pause méridienne est ainsi un véritable temps d'apprentissage, de socialisation et de bien-être.**

PAI - Projet d'accueil individualisé

Il permet d'organiser l'accueil d'un enfant ayant un besoin de santé particulier, par exemple en cas d'allergie alimentaire.

Pause méridienne* : le temps du midi à l'école

Il comprend le repas, mais aussi l'encadrement, les déplacements, les temps calmes ou d'animation.

Liaison chaude

Une organisation où les plats sont préparés, maintenus chauds, transportés puis servis le jour même.

REPAS DU MIDI, LES ENFANTS ONT DONNÉ LEUR AVIS

Entre mars et avril 2026, les élèves élémentaires ont été invités à donner leur avis sur la restauration municipale. Et qui est mieux placé qu'eux pour juger ce qui arrive dans leur assiette ?

Saveurs, présentation, desserts, repas de fête, découverte de nouveaux plats... leur regard nous intéresse d'autant plus qu'il s'appuie sur une expérience très concrète du quotidien.

Une enquête pour mesurer leur satisfaction, mais aussi pour mieux comprendre leurs attentes et continuer à faire évoluer le service. Alors, verdict : qu'en ont-ils pensé ?

À TABLE, LES ENFANTS ONT LEUR MOT À DIRE !

290 questionnaires distribués, 268 retournés : avec **92 % de participation**, les élèves élémentaires ont largement joué le jeu. Et comme la majorité d'entre eux déjeune à la restauration municipale tous les jours, leur avis compte : ils connaissent bien le service.

CE QU'ILS AIMENT... VRAIMENT

Sans grande surprise, les desserts arrivent en tête avec **91 % d'avis favorables**. Les repas de fête suivent avec **89 %**, devant les yaourts et fromages à **84 %**. La variété des menus séduit **83 %** des enfants et les plats chauds recueillent **80 % d'avis positifs**.

À la maison, les frites ont parfois une longueur d'avance. À la restauration municipale, le défi est aussi de faire découvrir une courgette, un légume oublié ou une recette nouvelle ! **69 % des enfants apprécient ainsi de découvrir des plats qu'ils ne mangent pas habituellement chez eux**. Les menus végétariens recueillent, eux, **65 % d'avis favorables**.

Rien ne remplacera jamais les petits plats familiaux, mais le restaurant municipal a aussi une mission : **ouvrir les goûts, éveiller la curiosité et apprendre progressivement à manger varié**.

ET QUAND L'ASSIETTE N'EST PAS FINIE ?

62 % des enfants concernés déclarent ne pas toujours terminer leur assiette. Première raison : « Je n'aime pas ». Viennent ensuite le manque d'appétit, la température du plat et le temps disponible pour déjeuner.

Loin d'être un chiffre à cacher, c'est un indicateur précieux. Il permet de travailler avec les équipes et notre prestataire sur les recettes, les quantités servies, la température des plats, le rythme du repas et l'accompagnement au goût.

Car l'objectif n'est pas que chaque enfant aime chaque plat. **Il est de leur donner envie de goûter, de découvrir et, parfois, de repartir en ayant changé d'avis sur les courgettes !**

Le Saviez-vous ?

Le pain vient de Buc : le pain servi aux enfants est fabriqué par la boulangerie bucoise Le Pain qui Chante.

Et si mon enfant ne mange pas ? La question peut se poser si son enfant a des goûts plus difficiles, ou si il ou elle ne mange pas beaucoup à la maison, mais les agents du Pôle Éducation restent attentifs aux enfants qui ne mangent pas assez et informent systématiquement les parents.

Où trouver les menus ?

Ils sont accessibles sur le site de la ville :
villedebuc.fr/107/a-votre-service/education/restauration-periscolaire.htm#c123



***On vous a parlé de la pause méridienne parce qu'à Buc elle est bien plus qu'un simple temps de repas. Mais la pause méridienne n'est qu'une pièce du puzzle...**

Vous nous avez demandé davantage d'informations sur le parcours éducatif de l'enfant à Buc. Nous travaillons actuellement à la réalisation d'un livret explicatif pour vous permettre de mieux comprendre ce parcours, ses objectifs et tous les temps qui le composent.

Un parcours pensé pour accompagner chaque enfant, tout au long de sa journée, au cœur des enjeux éducatifs de notre ville.

ÉVÉNEMENT

LA B.D. S'INSTALLE À BUC !

Les 17 et 18 octobre, le Festival B.D. Buc revient pour sa 33^e édition au gymnase Simone Veil. Deux jours pour rencontrer des auteurs, découvrir de nouveaux univers, participer à des animations... ou simplement venir par curiosité !



Que vous soyez passionné de bande dessinée, lecteur occasionnel ou totalement novice, il y a de bonnes raisons de pousser la porte du festival. Cette année encore, près d'une cinquantaine d'auteurs et d'autrices seront présents, avec une place particulière accordée à la création manga et à la bande dessinée italienne.

Et les B.D. ne seront pas réservées aux seuls amateurs de bulles ! Ateliers pour les enfants et les jeunes, fresque participative, caricatures, cosplay, espace lecture, enquête immersive, expositions scolaires... Le festival se découvre aussi en famille, en participant ou tout simplement en flânant.

Alors, que vous veniez pour une dédicace, pour découvrir un auteur, accompagner vos enfants ou simplement jeter un œil : bienvenue dans les cases !

UN NOUVEAU LOGO... POUR RACONTER QUOI ?

Un festival de bande dessinée, c'est une histoire d'images. Alors, forcément, son logo devait lui aussi raconter quelque chose.

Le nouveau signe du Festival B.D. Buc joue avec les lettres "BD", installées dans une bulle. Mais regardez bien : certains y verront un soleil au-dessus des arcades de Buc, d'autres les lettres du festival... et peut-être même un petit personnage qui sourit !

Soleil, arcades, BD ou personnage ? À vous de voir... C'est aussi ça, la magie de la bande dessinée : une même image peut raconter plusieurs histoires.

Un logo simple, identifiable et appelé à accompagner le festival au fil des éditions.

L'AFFICHE 2026 SIGNÉE NORA MORETTI

Cette année, c'est Nora Moretti, dessinatrice de *Princesse Sara*, qui prête son trait au Festival B.D. Buc. Chaque édition, un auteur ou une autrice apporte ainsi son univers à l'affiche du festival. Retrouvez les affiches des éditions précédentes sur : <https://www.villedebuc.fr/423/festival-bd-buc/affiches-des-33-editions-du-festival.htm>





À NE PAS MANQUER PENDANT CES 2 JOURS

RENCONTRER LES AUTEURS

Près de 50 auteurs et autrices présents pendant le week-end.

PLONGER DANS LE MANGA

Des autrices de la série *Les Légendaires* et, pour la première fois à Buc, une véritable mangaka japonaise.

VIVRE UN CONCERT... DESSINÉ

Nora Moretti dessine en direct *Princesse Sara*, accompagnée par la harpe et le chant d'Ameylia Saad Wu. Une création projetée sur écran, où musique et dessin évoluent ensemble. Le dessin original sera ensuite vendu aux enchères au profit de l'École de Chiens Guides de Paris.

LA B.D. VUE PAR LES JEUNES

Des élèves du LFA de Buc et de plusieurs établissements voisins exposent leurs propres planches. Une manière de découvrir la B.D. par ceux qui seront peut-être les auteurs de demain.

LIRE, JOUER, PARTICIPER

Cadavre exquis, fresque, cosplay, caricatures, enquête immersive, espace lecture... Il y aura aussi beaucoup à faire sans forcément venir chercher une dédicace.

INFOS PRATIQUES

FESTIVAL B.D. BUC - 33^e ÉDITION



Samedi 17 & dimanche 18 octobre 2026

10h-18h — dernière admission à 17h30



Gymnase Simone Veil

278 avenue Morane Saulnier, Buc



+D'INFOS SUR

<https://festivalbdbc.villedebuc.fr>



En transports en commun
RER C / Transilien jusqu'à Versailles
Chantiers ou Versailles Rive Gauche,
puis bus 6161 ou 6162 jusqu'à Calmette
ou Morane Saulnier.

RETOUR EN IMAGES

REPAS DES ASSOCIATIONS

4 JUILLET - Les associations de Buc se sont retrouvées dans le cadre verdoyant du parc du Château pour un repas placé sous le signe de la convivialité. Ce moment festif était une belle occasion de remercier tous les bénévoles et acteurs associatifs qui, toute l'année, font vivre notre ville et créent du lien entre les habitants. **Un grand merci à toutes celles et ceux qui participent à cette belle énergie associative !**



FORUM DES ASSOCIATIONS

5 SEPTEMBRE - Le Forum des associations a donné le coup d'envoi de la rentrée à Buc. Une journée pour découvrir la richesse du tissu associatif bucois, rencontrer les bénévoles et, peut-être, trouver l'activité qui accompagnera cette nouvelle année.

Sport, culture, loisirs, solidarité... Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. De quoi repartir avec de nouvelles idées, une nouvelle passion ou simplement l'envie de s'engager et de partager.





19 SEPTEMBRE

Bucky est passé durant la soirée jeux en famille pour marquer les dix ans de la ludothèque aux côtés de ses adhérents ! Petits et grands ont partagé un beau moment de convivialité et soufflé ensemble les bougies de cet anniversaire. Et ce n'est pas fini : la fête se poursuivra avec tous les Bucois et bien d'autres visiteurs lors de la prochaine Fête du jeu !

10 ANS
DE LA LUDO



INAUGURATION DU PARCOURS BUC ET MORTIMER

20 SEPTEMBRE - Ce dimanche, le parcours « Buc et Mortimer » a été inauguré sur la place du Marché ! Une nouvelle façon de découvrir Buc à travers l'univers de la célèbre bande dessinée *Blake et Mortimer* et de l'album *S.O.S. Météores* d'Edgar P. Jacobs.



TOUJOURS PLUS DE SERVICES

ET VOUS, COMMENT VOUS DÉPLACEZ-VOUS À BUC ?

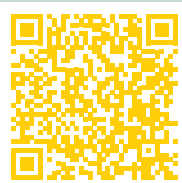
À pied, à vélo, en voiture, en bus... chacun a ses habitudes, ses contraintes et parfois ses petits raccourcis du quotidien.

La Ville souhaite aujourd'hui mieux connaître les modes de déplacement des Bucois, mais aussi de celles et ceux qui travaillent ou étudient à Buc. L'objectif : disposer d'une vision plus fidèle des usages réels pour mieux comprendre les besoins et améliorer la mobilité de tous.

C'est pourquoi nous avons mis en place l'enquête mobilité. Ça ne vous prendra que quelques minutes, mais vos réponses peuvent nous en apprendre beaucoup sur vos trajets du quotidien.

Dites-nous comment vous vous déplacez réellement à Buc, ce qui fonctionne pour vous et ce qui pourrait être amélioré.

Scannez le QR code et participez à l'enquête sur la plateforme Je Participe !
<https://jeparticipe.villedebuc.fr/project/enquete-mobilite-a-buc/>



UN SAC À DÉJECTIONS... POUR LES DÉJECTIONS CANINES ET NON POUR LES LÉGUMES



On les trouve un peu partout dans la commune, à disposition des propriétaires de chiens. Ces sacs sont destinés à un usage unique : ramasser les déjections canines afin de garantir la propreté de nos rues et nos espaces verts.

Mais ces petits sacs sont parfois détournés pour transporter des fruits et légumes. Et là, mieux vaut éviter. **Pourquoi ?** Parce qu'ils sont conçus pour un usage bien précis et ne sont pas prévus pour être en contact avec des aliments. Selon leur composition, leurs encres ou les traitements utilisés lors de leur fabrication, ils ne répondent pas aux mêmes exigences que les emballages alimentaires et peuvent contaminer vos aliments. Ils sont traités chimiquement.

Autrement dit : ce qui convient pour ramasser une crotte ne convient pas forcément pour transporter une courgette.

De plus, chaque sac utilisé pour les courses est un sac en moins dans le distributeur pour les propriétaires de chien qui en ont réellement besoin.

Bucois, Bucoise, adoptez le bon réflexe : pour vos fruits et légumes, pensez aux sachets alimentaires ou aux sacs à vrac réutilisables.

À chacun son sac, et tout le monde s'y retrouve : les maîtres, les mangeurs de légumes.

PERMANENCES : BESOIN D'UN CONSEIL JURIDIQUE ?

Une permanence juridique gratuite est proposée en mairie, sur rendez-vous les :



Lundi 19 octobre de 9h à 12h

Lundi 16 novembre de 9h à 12h

Renseignement et inscriptions :

01 39 20 71 42 ou par mail à ccas@mairie-buc.fr



ET VOTRE MARCHÉ, VOUS L'AIMEZ COMMENT ?

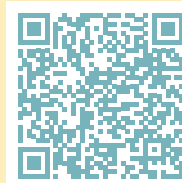
Chaque samedi, le marché plein vent de Buc rythme la matinée avec ses étals, ses produits et ses habitués.

La Ville souhaite aujourd'hui recueillir votre avis pour mieux connaître vos attentes : qu'est-ce que vous appréciez déjà ? Qu'aimeriez-vous y trouver d'autre ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?

Quelques minutes suffisent pour partager vos idées et vos recommandations.

Scannez le QR code et dites-nous ce que vous en pensez.

<https://www.villedebuc.fr/812/formulaire-marche-de-plein-vent.htm#c2087>



LE MOT DES BUCOIS

La démocratie, c'est un peu de nous et surtout beaucoup de vous

Pourquoi n'installez-vous pas simplement des climatiseurs dans chaque classe ?

Installer des climatiseurs partout peut sembler être la solution la plus simple. Mais ce n'est pas toujours la plus efficace ni la plus durable.

Le confort d'été dépend aussi de l'isolation, de la ventilation, des protections solaires, de l'ombre ou encore de la végétalisation autour des écoles. Selon les bâtiments, plusieurs solutions doivent donc être combinées.

Cela ne signifie pas que nous excluons la climatisation. Dans certaines salles, elle pourra être nécessaire. Mais nous préférons l'étudier là où elle est réellement utile, plutôt que d'équiper systématiquement chaque classe.

Et sur ce sujet, nous avons encore du travail à faire et des pistes de solution à explorer : notamment la création d'au moins une salle climatisée par site comme cela se fait dans certaines communes.

Notre objectif reste simple, améliorer concrètement les conditions d'accueil des enfants et des personnels, tout en faisant des choix responsables avec l'argent public.

La gestion de la dernière canicule a été catastrophique dans les écoles, comment comptez-vous faire la prochaine fois ?

Nous devons le reconnaître, lors de la dernière canicule, nous n'étions pas suffisamment préparés.

Plus de 15 rafraîchisseurs d'air ont été achetés en urgence, notamment pour Louis Blériot et le Pré Saint-Jean, mais cela n'a pas suffi. Certains parents nous ont même prêté ou fourni des climatiseurs. Nous les en remercions sincèrement.

Nous devons faire mieux la prochaine fois. Cela passe à la fois par une meilleure anticipation des épisodes de chaleur et par des investissements durables.

La rénovation des bâtiments restant à traiter et des compléments de climatisation, notamment à la crèche des Hirondelles et au Pré Saint-Jean, font partie de nos priorités budgétaires 2026-2028.

Nous avons tiré les enseignements de cet épisode. À nous maintenant d'être prêts avant la prochaine vague de chaleur.

Pourquoi ne pas rénover tous les bâtiments municipaux ?

La Ville n'a pas attendu les épisodes récents de forte chaleur pour agir.

Depuis 2021, plus de 10 millions d'euros ont été investis dans la rénovation énergétique et thermique de bâtiments fréquentés par les enfants, notamment les groupes scolaires Louis Clément et Pré Saint-Jean, leurs accueils de loisirs et le gymnase du Pré Saint-Jean. Ces travaux améliorent le confort en hiver comme en été et réduisent les consommations d'énergie. Mais rénover l'ensemble du patrimoine municipal demande du temps, de l'anticipation et des moyens importants.

Notre responsabilité est donc de programmer les travaux dans la durée, en donnant la priorité aux bâtiments qui en ont le plus besoin, sans perdre de vue les limites budgétaires de la Ville.

Pourquoi abattre des arbres alors que vous parlez sans cesse de végétalisation des cours d'école ?

Il n'y a pas de contradiction entre entretenir notre patrimoine arboré et planter davantage d'arbres.

À Buc, une très grande partie des espaces boisés publics, 320 hectares, est gérée par l'Office national des forêts. Les coupes qui y sont réalisées répondent à des enjeux de sécurité, de renouvellement et de préservation de la forêt sur le long terme.

En ville, certains projets peuvent aussi nécessiter l'abattage d'arbres. Nous ne voulons pas le nier. La règle que s'est fixée la Ville est alors de replanter trois arbres pour chaque arbre abattu, une exigence supérieure à l'obligation générale de compensation. Cela ne remplace évidemment pas immédiatement un arbre adulte, mais permet de préparer le patrimoine arboré de demain.

Parallèlement, nous végétalisons les cours d'école pour créer davantage d'ombre, réduire les îlots de chaleur et offrir aux enfants des espaces plus agréables.

Préserver, renouveler et planter davantage sont trois actions complémentaires.

Pourquoi la Ville a-t-elle augmenté la taxe foncière ?

La commune a choisi d'augmenter modérément cette taxe ainsi que certains tarifs afin de préserver la qualité des services publics et notre capacité d'investissement, en particulier pour adapter nos bâtiments (écoles, crèches, accueils de loisirs) aux effets du changement climatique.

Notre marge de manœuvre dépend de l'épargne annuelle, c'est-à-dire de l'écart entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement. Or, cette épargne diminue chaque année.

Près de 90 % de nos dépenses sont constituées de salaires et de charges générales (entretien, énergie, etc.), difficilement compressibles sans dégrader la qualité de service. Les salaires augmentent mécaniquement avec l'ancienneté et l'évolution du point d'indice. Parallèlement, depuis 2019, l'inflation et la hausse des coûts des fluides ont pesé de manière significative. S'y ajoutent les charges liées aux nouveaux équipements : gymnase Simone Veil, crèche des Hirondelles, espace Pyramide.

Côté recettes de fonctionnement, nous ne maîtrisons directement que la taxe foncière et la facturation des services. Le reste dépend principalement de versements de l'État (part de TVA), sans dynamique de croissance.

Pour limiter les dépenses, nous agissons concrètement : rénovation énergétique (jusqu'à -60 % de consommation attendue), non-remplacement systématique de tous les départs, redéfinition du périmètre des marchés publics à leur renouvellement, et internalisation de certaines prestations lorsque cela réduit la dépense tout en garantissant la qualité de service.

Nous sollicitons toutes les subventions disponibles, mais les dotations de l'État et du Département sont en baisse structurelle. Cela impose à la commune de financer davantage par elle-même et de recourir à l'emprunt, ce que notre situation financière nous permet de faire de manière responsable.

Une fois ces investissements structurants achevés et grâce aux efforts déjà engagés, nous espérons pouvoir réduire la taxe foncière.

Continuez à faire vivre le dialogue !
Posez vos questions via le formulaire "Le mot des Bucois !" :
<https://www.villedebuc.fr/793/formulaire-le-mot-des-bucois.htm>



SENIORS



QUAND LES GÉNÉRATIONS SE PARLENT « TU SERAS UN HOMME, MON FILS ! »

© Laila Garfield



« ÊTRE UN HOMME », EST-CE LA MÊME CHOSE AUJOURD'HUI QU'IL Y A 30, 50 OU 70 ANS ?

Les réponses ne seront certainement pas les mêmes selon l'âge, l'histoire et les expériences de chacun. C'est justement ce dialogue que propose le spectacle *Quand je serai un homme*, présenté le **mardi 24 novembre au Théâtre des Arcades**.

Sur scène, trois générations d'hommes partagent leurs histoires, leurs souvenirs, leurs doutes et leurs certitudes. Avec humour et tendresse, le spectacle nous invite à réfléchir à ce que l'on reçoit de ses parents, à ce que l'on transmet à ses enfants et à la manière dont les mentalités évoluent.

Mais cette représentation sera surtout l'occasion de **faire se rencontrer les générations**. Les élèves de 3^e du collège Martin Luther King assisteront au spectacle aux côtés des seniors. Après la représentation, jeunes et aînés pourront échanger leurs impressions, leurs souvenirs et leur vision du monde.

Car entre une génération qui a grandi hier et une autre qui construit le monde de demain, il y a parfois des différences... mais aussi beaucoup de choses à partager. **Écouter, raconter, questionner : ces échanges permettent de mieux se comprendre et, parfois, de regarder son propre parcours autrement.**

Après *Quand je serai grande... tu seras une femme, ma fille*, cette nouvelle création promet un beau moment de **transmission, de réflexion et surtout de rencontre**.

+ D'INFOS

Mardi 24 novembre à 14 h **Théâtre des Arcades**

Inscriptions dans la limite des places disponibles auprès du service Seniors

01 39 20 71 43

seniors@mairie-buc.fr

MALTRAITANCES ENVERS LES SENIORS : LE DOUTE AUSSI MÉRITE D'ÊTRE ENTENDU

Et si, derrière la fenêtre d'à côté, quelqu'un attendait simplement qu'on prenne de ses nouvelles ? Une parole qui change, un proche qui s'isole, des factures inhabituelles, des soins négligés... La maltraitance envers les seniors ne laisse pas toujours de traces visibles. Elle peut être physique, psychologique, financière, médicale, ou prendre la forme de petites négligences qui, mises bout à bout, finissent par faire mal.

Elle peut survenir à domicile, en établissement, parfois même là où l'on pensait la personne en sécurité.

Et puis il y a le doute. Celui qui nous fait hésiter : « Est-ce vraiment de la maltraitance ? Est-ce que je me mêle de ce qui ne me regarde pas ? »

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'ÊTRE CERTAIN POUR TENDRE LA MAIN

Depuis mars 2026, le 3133 est le numéro national d'écoute et de signalement des maltraitances envers les personnes vulnérables. Gratuit, il est accessible 7 jours sur 7, de 9 h à 20 h, aux victimes, à leurs proches, aux aidants comme aux témoins.

Au bout du fil, des professionnels prennent le temps d'écouter, de comprendre et d'orienter. Un formulaire de signalement en ligne permet également de faire une démarche écrite à tout moment.

Parfois, il suffit d'une question, d'un appel, d'une visite ou d'une attention pour rompre un isolement.

*Parce que prendre soin de nos aînés,
ce n'est pas seulement agir quand on sait.
C'est aussi oser parler quand on s'inquiète.*

Et si le doute était, tout simplement, une invitation à être plus attentif ?

+ D'INFOS

3133 - numéro gratuit, 7j/7 de 9 h à 20 h

Effectuer un signalement en ligne

<https://demat.social.gouv.fr/commencer/sante-social-signaler>

ET SI FAIRE UNE PAUSE, C'ÉTAIT AUSSI ÇA, L'ACCESSIBILITÉ ?

Au Forum des associations comme au Théâtre des Arcades, une petite pause peut parfois faire toute la différence. La Ville de Buc met désormais deux "Flâneuses" à disposition du public afin de rendre la participation à ses événements et l'accès à ses lieux culturels plus confortables pour toutes et tous.



Attendre quelques minutes, se reposer, s'appuyer ou simplement s'asseoir : nous pouvons tous avoir besoin d'une pause au cours d'une sortie. C'est encore plus vrai pour les personnes âgées, les personnes ayant des difficultés de mobilité, les enfants ou celles et ceux qui se fatiguent plus rapidement.

Les Flâneuses sont des sièges mobiles qui permettent justement de faire cette pause, sans contrainte et sans stigmatiser ceux qui les utilisent. Elles peuvent également servir à transporter quelques effets personnels.

AU THÉÂTRE COMME DANS LES MANIFESTATIONS

Une Flâneuse sera disponible en permanence au Théâtre des Arcades, sur simple demande auprès de l'équipe d'accueil. La seconde accompagnera les manifestations municipales : forums, expositions, salons, cérémonies...

PAS BESOIN DE JUSTIFICATIF : SI VOUS EN AVEZ BESOIN, DEMANDEZ-LA !

Avec ces nouveaux équipements, la Ville poursuit une démarche d'accessibilité concrète et attentive aux besoins de chacun. Parce qu'une ville inclusive, c'est aussi une ville où l'on peut prendre son temps, faire une pause et profiter pleinement des moments que l'on partage.

BIEN-ÊTRE AUDITIF ET VISUEL

Prendre soin de ses sens pour préserver son autonomie et ses relations

Bien voir, bien entendre... des capacités essentielles pour rester autonome, communiquer et profiter pleinement de son quotidien. Avec l'âge, certaines difficultés peuvent apparaître progressivement, parfois sans que l'on en mesure immédiatement les conséquences.

Pour accompagner les seniors dans cette démarche de prévention, le **Service Seniors de la Ville de Buc**, en partenariat avec **Neosilver**, propose un atelier collectif consacré au bien-être auditif et visuel.

Au programme : **6 séances de 2 heures**, pour mieux comprendre le fonctionnement de l'audition et de la vision, identifier les changements liés à l'âge et découvrir des gestes simples à adopter au quotidien.

Pas question ici de cours magistraux ! Les séances alternent **explications accessibles, quiz, mises en situation, exercices pratiques et échanges**. Chacun peut ainsi partager son expérience, poser ses questions et repartir avec des conseils faciles à mettre en pratique.

L'atelier permet également de mieux repérer les éventuelles difficultés et de savoir vers quels professionnels ou dispositifs de dépistage se tourner lorsque cela est nécessaire.

Au-delà de la prévention, ces rendez-vous sont aussi l'occasion de **se retrouver, échanger et créer du lien** dans une ambiance conviviale.

Parce que prendre soin de son audition et de sa vue, c'est aussi prendre soin de son **autonomie, de ses relations et de sa qualité de vie**.

+ D'INFOS

Inscriptions dans la limite des places disponibles auprès du service Seniors

☎ 01 39 20 71 43

✉ seniors@mairie-buc.fr

ASSOCIATIONS

DES ASSOS DISTINGUÉES

À Buc, les associations font vivre la commune et la font parfois rayonner bien au-delà. Résultats, projets, engagements : plusieurs se sont récemment démarquées, portées par l'énergie de leurs adhérents et de leurs bénévoles.



AO BUC FOOTBALL :

BIEN PLUS QUE 90 MINUTES

Sur le terrain, il y a les buts, les passes et les matchs du week-end. Mais derrière chaque coup de sifflet, l'AO Buc Football, c'est surtout une équipe : 273 licenciés, 234 joueurs, 35 dirigeants, deux éducateurs fédéraux et deux arbitres font vivre le club tout au long de l'année.

Et cette saison, le collectif a continué de grandir. Une deuxième équipe seniors a vu le jour, un nouvel arbitre officiel a été formé et les différentes catégories ont porté les couleurs bucoises dans les compétitions et les tournois.

Mais un club de foot ne se résume pas à ce qui se passe sur la pelouse. Pendant les trois jours du tournoi annuel, plus de 1 500 personnes se sont retrouvées à Buc dans une ambiance festive et conviviale. Et lorsque les crampons sont rangés, l'aventure continue : trois stages ont accueilli 70 enfants, avec au programme football bien sûr, mais aussi accrobranche, bowling ou escalade.

Une saison faite de sport, mais surtout de rencontres, de bénévoles, de familles et de souvenirs partagés. Parce qu'à l'AO Buc Football, on vient pour jouer et on reste aussi pour l'esprit d'équipe.

LES P'TITS KIPIK : À LA RENCONTRE DU HÉRISSON

On l'aperçoit rarement, mais il est peut-être déjà passé tout près de chez vous. Discret, nocturne et grand amateur de limaces, d'insectes et de larves, le hérisson est un précieux allié de nos jardins, à condition de lui laisser une petite place.

Le samedi 10 octobre, l'association Les P'tits Kipik vous invite à mieux connaître ce voisin à piquants : son mode de vie, les dangers qu'il rencontre et surtout les gestes simples qui peuvent réellement l'aider. Une rencontre accessible aux enfants dès 7 ans, avec diaporama, échanges et exemples d'abris.

Et il faudra garder l'œil ouvert : les résultats des tunnels à empreintes installés à Bièvres, Buc et Jouy-en-Josas seront dévoilés. Certains ont même été fabriqués par les enfants des accueils de loisirs. Alors, des hérissons se promènent-ils près de chez nous ? Réponse lors de la conférence au Château de 15 h à 17 h !

LA BOULE BUCOISE POINTE LES RÉCOMPENSES !



Championnes de ligue IDF toutes catégories
Cloé et Fabienne



Champions Yvelines doublette homme toutes catégories
Axel, Teddy et Thomas



Championne Yvelines tête-à-tête femme TC - Cloé



Champions Yvelines promotion triplète 16^e de finale du championnat de France
Gregory, Joseph et Romain

Pour l'association la Boule bucoise, la saison a été particulièrement bien remplie. Axel, Teddy, Thomas, Cloé, Gregory, Joseph, Romain et Fabienne ont porté les couleurs du club bien au-delà des terrains bucois, avec plusieurs titres départementaux et régionaux en poche.

Chez les hommes, le club décroche le titre de champion des Yvelines en doublette toutes catégories, tandis que Cloé s'impose en individuel et devient championne des Yvelines en tête-à-tête toutes catégories.

L'aventure se poursuit avec Gregory, Joseph et Romain, champions des Yvelines en triplète promotion. Leur parcours les mène jusqu'au Championnat de France, où ils atteignent les 16^e de finale.

Et les féminines ne sont pas en reste : Cloé et Fabienne décrochent à leur tour un titre en devenant championnes de la Ligue Île-de-France toutes catégories.

Au final, tous ont eu l'occasion de goûter à l'aventure du Championnat de France. Des parcours différents, mais un même plaisir de jouer, de représenter le club et de voir la Boule bucoise pointer régulièrement les podiums.

LES TIREURS DE BUC VISENT JUSTE : CAP SUR L'EUROPE POUR LOUANE MERRIEN

Début août, Louane Merrien quitte Buc pour Châteauroux, où l'attend une première grande expérience sous les couleurs de l'équipe de France. À ses côtés, les meilleurs jeunes tireurs européens ; devant elle, plusieurs jours de compétition où chaque flèche compte.

Lors de la City Cup, disputée en marge du Championnat d'Europe, Louane trouve rapidement ses repères et décroche l'or en U18. Une belle façon d'entrer dans la compétition, avant de passer aux choses sérieuses avec le match classique.

Au fil des épreuves, la jeune tireuse reste au contact du podium. Elle termine finalement 4^e Européenne avec 807 points sur 900, et première Française de sa catégorie. Une place au pied du podium individuel, mais la récompense arrive quelques instants plus tard avec l'équipe de France U18 : une médaille d'argent européenne.

Le lendemain, Louane remet ça sur le match play à 35 mètres. Après une très belle qualification, elle poursuit son parcours jusqu'à une 5^e place finale.

Elle revient donc de Châteauroux avec des médailles, des repères... et surtout une première expérience internationale qui compte. Un cap de franchi pour Louane, et une belle fierté pour l'AT Buc.



LOISIRS POUR LES GRANDS

CHERCHEZ L'INTRUS

Dans chaque série horizontale, un élément n'a pas sa place. Saurez-vous le retrouver ?

1	 Rome	 Lisbonne	 Madrid	 Milan
2	 Mercure	 Venus	 Mars	 Pluton
3	 Molière	 Racine	 Corneille	 Picasso
4	 Danube	 Rhin	 Rhône	 Loire
5	 Violon	 Alto	 Violoncelle	 Clarinette

Réponses : 1-Milan 2-Pluton 3-Picasso 4-Danube 5-Clarinette

LE MOT MYSTÈRE

Trouvez les 6 réponses. Chaque réponse contient une lettre qui vous permettra de constituer le mot mystère.

- 1 Capitale de l'Allemagne 
- 2 Planète la plus proche du soleil 
- 3 Pays dont Ottawa est la capitale 
- 4 Auteur du *Malade Imaginaire* 
- 5 Rivière qui traverse le 13^e arrondissement de Paris 
- 6 Grand désert d'Afrique du Nord 

Reportez
les lettres en rose ici



Réponses : 1-Berlin 2-Mercure 3-Canada 4-Molière 5-Bievre 6-Sahara

LOISIRS POUR LES JEUNES

MINI - SUDOKU

Complétez la grille : chaque ligne, chaque colonne doit contenir une seule fois chaque symbole.

LES 4 SYMBOLES



Écureuil



Champignon



Feuille d'érable



Citrouille

LES RÉBUS



+



+



+



VERSAILLES GRAND PARC

À LA RENTRÉE, LA MÉDIATHÈQUE ACCOMPAGNE PETITS ET GRANDS



DES RESSOURCES POUR APPRENDRE, DÉCOUVRIR... ET DONNER LE GOÛT DE LIRE !

La rentrée est passée ! C'est l'occasion pour petits et grands d'assouvir leur curiosité et leur soif de connaissances. Pour accompagner chacun au fil de l'année, la médiathèque numérique de Versailles Grand Parc propose une large gamme de cours en ligne : anglais, mathématiques, histoire et bien d'autres matières. De quoi revoir ses bases, approfondir ses connaissances ou simplement apprendre à son rythme.

Et pour les tout-petits, la lecture est aussi à l'honneur avec le Prix du bébé lecteur de Versailles Grand Parc. Les 8 albums finalistes, destinés aux enfants de 0 à 3 ans, sont à découvrir dans les crèches, bibliothèques et librairies participantes.

Parents et enfants peuvent voter pour leur album préféré, en ligne ou directement dans les établissements participants, jusqu'au début du mois de novembre. Une belle façon de participer à l'éveil des tout-petits et de partager avec eux le plaisir des histoires et de l'imaginaire.

À chaque âge, la médiathèque ouvre les portes de la découverte !

AGENDA SCOLAIRE

En juin dernier, les élèves de six classes du territoire ont eu la fierté de découvrir l'agenda scolaire 2026-2027 de Versailles Grand Parc dans lequel figure la bande dessinée qu'ils ont créée collectivement. Accompagnés par Armelle Modéré, illustratrice de *Willa et la passion des animaux*, ils ont mené une réflexion créative autour de la sauvegarde de l'eau.

Fort de ce bel outil et de ces nouvelles connaissances, Versailles Grand Parc est fier de voir cet agenda accompagner les élèves du territoire tout au long de l'année scolaire.



Pour découvrir les ressources numériques
versaillesgrandparc.mediatheques.fr



Pour voter au Prix du bébé lecteur
bit.ly/bebelecteur



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



ZAE DE BUC : COMPRENDRE LES TRAVAUX EN COURS

Depuis septembre, des travaux de requalification ont débuté dans la zone d'activités économiques de Buc. L'opération est pilotée par Versailles Grand Parc, avec l'appui de la Ville de Buc, qui a notamment accueilli les réunions de travail avec les entreprises du secteur pour faire remonter les usages et les contraintes du terrain.

POURQUOI CES TRAVAUX ?

La ZAE est un secteur important pour l'activité économique locale, mais aussi un espace traversé au quotidien par des salariés, des entreprises, des livreurs, des clients et des habitants.

Les travaux engagés par Versailles Grand Parc doivent permettre d'améliorer durablement le fonctionnement du quartier : circulation, stationnement, cheminements piétons, qualité de la voirie, réseaux d'eaux usées et pluviales, signalisation et végétalisation.

UN CHANTIER PENSÉ PAR ÉTAPES

L'opération a débuté en septembre et doit durer environ 18 mois.

Après la rue Hélène Boucher, les interventions se poursuivront rue des Frères Farman, puis rue Fourny.

Ce phasage doit permettre de limiter autant que possible les impacts sur l'activité des entreprises et les déplacements du quotidien.

PREMIÈRE ÉTAPE : LA RUE HÉLÈNE BOUCHER

Le chantier de la rue Hélène Boucher, débute par une première phase prévue **de septembre 2026 à mai 2027**.

Cette dernière comprend notamment la reprise des réseaux, l'amélioration des trottoirs et de la chaussée, la création d'un cheminement piéton vers la zone commerciale d'Intermarché, la reprise de la signalisation et des plantations.

La rue est également passée en **sens unique définitif depuis le 6 septembre 2026**.

CE QUE CELA PEUT CHANGER PENDANT LES TRAVAUX

Comme tout chantier de cette ampleur, des adaptations seront nécessaires selon les phases : circulation modifiée, stationnement ponctuellement réduit, accès aux entreprises, livraisons, cheminements piétons, arrêts de bus ou nuisances sonores.

Les travaux se dérouleront principalement en journée, sur une plage prévisionnelle **de 8 h à 18 h**. Certaines interventions spécifiques, comme les enrobés de voirie, pourront être réalisées de nuit afin de réduire les perturbations en journée.

SUIVRE L'AVANCÉE DU CHANTIER

Un **site Info chantier** est mis en place par Versailles Grand Parc pour suivre les grandes étapes des travaux et les impacts temporaires à prévoir.

www.infochantier.fr/zae-buc/



ÉVÉNEMENTS

À VENIR

OCTOBRE

Événement

COLOR BUC'RUN

📍 CHÂTEAU DE BUC

🕒 À PARTIR DE 9 H

👤 SUR INSCRIPTION

4

Seniors

SEMAINE BLEUE DÉJEUNER INAUGURAL

📍 ESPACE LA PYRAMIDE

🕒 À 12 H

👤 SUR INSCRIPTION

5

Conférence naturaliste

LES HÉRISONS

📍 CHÂTEAU DE BUC

🕒 DE 15 H À 17 H

👤 ENTRÉE LIBRE

10

Événement

9^e SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

📍 ESPACE LA PYRAMIDE

🕒 DE 10 H À 18 H

👤 ENTRÉE LIBRE

11

Cinéma

LA GUERRE DES LULUS

📍 THÉÂTRE DES ARCADES

🕒 À 15 H

👤 SUR INSCRIPTION

14

Concert dessiné

PRINCESSE SARA

📍 THÉÂTRE DES ARCADES

🕒 À 19 H

👤 SUR INSCRIPTION

17

Événement

33^e FESTIVAL B.D. BUC

📍 GYMNASÉ SIMONE VEIL

🕒 DE 10 H À 18 H

👤 ENTRÉE LIBRE

17 et 18

NOVEMBRE

Événement

BANQUET BUCOIS

📍 ESPACE LA PYRAMIDE

🕒 À 19 H

👤 SUR RÉSERVATION

7

Musique

LOU CASA CHANTE BARBARA ET BREL

📍 THÉÂTRE DES ARCADES

🕒 À 20 H 30

👤 À PARTIR DE 12 ANS

7

Conférence naturaliste

LA FOUINE VOISINE INVISIBLE

📍 CHÂTEAU DE BUC

🕒 DE 15 H À 17 H

👤 ENTRÉE LIBRE

8

Commémoration

ARMISTICE DE 1918

📍 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

🕒 À 11 H

👤 TOUT PUBLIC

11

Enfance

SOIRÉE JEUX EN FAMILLE

📍 LUDOTHÈQUE

🕒 DE 19 H À 23 H

👤 TOUT PUBLIC

13

Théâtre

HÉPATIK GIRL

📍 THÉÂTRE DES ARCADES

🕒 À 20 H 30

👤 À PARTIR DE 12 ANS

13

Musique

MÉXICO MÁGICO

📍 THÉÂTRE DES ARCADES

🕒 À 20 H 30

👤 TOUT PUBLIC

17

NOVEMBRE

Enfance

MATINÉE - DE 6 ANS

📍 LUDOTHÈQUE

🕒 DE 9 H 30 À 12 H

👤 TOUT PUBLIC

28

Théâtre

ILS NE MÉRITENT PAS TES LARMES

📍 THÉÂTRE DES ARCADES

🕒 À 20 H 30

👤 À PARTIR DE 12 ANS

21

DÉCEMBRE

Théâtre

THE LOOP

📍 THÉÂTRE DES ARCADES

🕒 À 20 H 30

👤 À PARTIR DE 12 ANS

1

Musique

CONCERT DE NOËL

📍 ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE

🕒 À 15 H

👤 TOUT PUBLIC

6

Jeune public

YOKO, LA MÉDUSE AMOUREUSE D'UN SAC PLASTIQUE

📍 THÉÂTRE DES ARCADES

🕒 À 15 H

👤 À PARTIR DE 5 ANS

9

Cinéma

CINÉ VACANCES

📍 THÉÂTRE DES ARCADES

🕒 À 20 H 30

👤 SUR INSCRIPTION

18



+ D'ÉVÉNEMENTS SUR VILLEDEBUC.FR